

A l'ensemble de l'Ordre
Aux Capitulaires

Objet : *Convocation ou intimation du 46^{ème} Chapitre général de l'Ordre.*

Chers frères,

J'envoie mes salutations cordiales et fraternelles à chacun de vous et, par la présente, je vous communique avec joie ma décision de convoquer le prochain Chapitre général de l'Ordre. Après avoir célébré, au cours des deux dernières années, les Chapitres locaux et démarcationnels, le moment est venu de convoquer le Chapitre général qui se tiendra cette fois, par rapport aux chapitres mentionnés, à deux ans de distance, due à la différence d'espacement que notre droit applique aux chapitres locaux et démarcationnels (période de quatre ans) et au Chapitre général (tous les six ans).

Etant donné que nous sommes proches de la fin du sexennat 2003-2009, en vertu des facultés que me confèrent les paragraphes 135 des Constitutions et 403 des Règles communes, je convoque le 46^{ème} Chapitre général, qui se tiendra, avec l'aide de Dieu, dans notre Maison de Peralta de la Sal, en Espagne, du 1^{er} au 25 juillet 2009, ces deux journées étant incluses. Tous les Capitulaires et ceux qui seront convoqués en temps voulu, si aucune autre date ne leur est communiquée, seront présents à Peralta de la Sal la veille du début du Chapitre et ne pourront s'en absenter tant que celui-ci ne sera pas totalement achevé, c'est-à-dire seulement à partir du 26 juillet.

La signification du Chapitre général est décrite dans nos Constitutions (n^{os} 216-218) comme suit : « *Le Chapitre Général est l'organe suprême de l'Ordre. Il sera convoqué au moment établi par les Règles* (qui prévoient au n^o 403 que cela adviendra

tous les six ans) pour : a) examiner l'état de l'Ordre et rendre compte du gouvernement et de l'administration depuis le dernier Chapitre ; b) élire le Préposé Général et ses Conseillers ; c) discuter les propositions présentées, traiter les questions plus graves, planifier les activités de l'Institut et réviser notre législation.

Sont membres de ce Chapitre général : a) le P. Général et ses Conseillers ; b) le Procureur Général ; c) les Supérieurs Majeurs ; d) les autres religieux déterminés par les Règles (cf. Règles n^{os} 406-408) ; e) les Délégués qui ne doivent pas être en nombre inférieur aux membres de droit.

Au Chapitre général nos religieux doivent faire preuve, d'une façon particulière, de leur volonté et de leur effort pour découvrir la volonté du Père céleste en vue de notre service à l'Eglise et aux hommes, en fidélité totale à l'Évangile et au charisme du Fondateur ».

La célébration du 46^{ème} Chapitre général coïncidera avec les 40 ans du Chapitre général spécial qui s'était tenu à Rome entre 1967 et 1969. Ce Chapitre extraordinaire, sans doute l'unique dans l'histoire de l'Ordre, appliqua à la vie et à la mission de l'Ordre la doctrine et les indications du Concile Vatican II, qui s'était conclu à peine deux années plus tôt. Cette heureuse coïncidence nous conduit à conserver vivant parmi nous, avec fidélité et créativité, l'esprit conciliaire qui imprégna toute l'Eglise et qui, selon les indications de l'Eglise d'aujourd'hui, à travers les directives de ses Pasteurs, continue de l'animer aujourd'hui encore. Grandir dans l'ecclésialité signifie continuer à grandir dans l'esprit conciliaire.

La signature de l'intimation capitulaire a été significativement apposée le jour de la fête de la Pentecôte de cette présente année 2008. Dieu veuille que notre Chapitre soit un événement de l'Esprit dans tout l'Ordre, qu'il l'aide à aller de l'avant avec une nouvelle vigueur charismatique dans sa vie et dans sa mission.

Le lieu où se tiendra l'événement, Peralta de la Sal, prolonge en quelque sorte la célébration intense, stimulante et émotive, qui a caractérisé l'Ordre, en long et en large, mais surtout à Peralta même, les cérémonies du 450^{ème} anniversaire de la

naissance de notre Fondateur, saint Joseph de Calasanz (1557-2007) durant toute l'année passée. Peralta, lieu où sont conservés les fonts baptismaux de notre saint, revêtra pour nous un sceau baptismal qui réaffirmera en nous tous notre vocation piariste, dans ses origines et dans son présent, pour regarder avec sympathie et amour notre monde actuel et ses habitants, surtout les enfants et les jeunes pauvres.

Pendant le temps qui nous sépare de la célébration capitulaire, nous demeureront en contact avec tous et, en particulier, avec les Capitulaires, afin de préparer le Chapitre de façon responsable et sereine, en cherchant à pouvoir satisfaire, avec l'aide de Dieu, nos attentes et nos espérances. Que seuls nous fassent agir, dans tout notre et votre travail, la gloire de Dieu et le service des frères.

Le canon 631.3, concernant les Chapitres généraux des religieux, dit ceci : « *Selon les normes déterminées par leur droit spécifique, les provinces et les communautés locales, mais aussi chaque membre, peuvent envoyer librement leurs désirs et leurs suggestions au Chapitre général* ». Cette faculté reconnue à tous les religieux de l'Ordre, avec les attributions que notre droit leur reconnaît, a pour but de faire en sorte que tous, nous nous sentions coresponsables du Chapitre général. En conséquence, pour exercer de façon ordonnée ce droit, les propositions personnelles (les propositions capitulaires ont déjà été reçues par la Curie généralice par le biais des Actes capitulaires) devront parvenir à cette Curie généralice, en étant adressées au Père Général, en qualité de Président du Chapitre, au plus tard le premier janvier 2009. Les Capitulaires conservent naturellement les droits que notre législation leur concède en ce domaine. Les normes du droit sont surtout un rappel à la coresponsabilité de tous.

Je confie dès à présent à votre bon vouloir et agir, unis dans l'oraison assidue, communautaire et personnelle, le prochain Chapitre général. Invoquons avec confiance la protection du Père, du Fils et du Saint-Esprit, de la bienheureuse Vierge Marie, Mère de Dieu et des Ecoles Pies, et de notre Fondateur saint Joseph de Calasanz, avec la « couronne de sainteté » qu'il a transmise jusqu'à nous, dans toute la Famille calasanctienne.

Efforçons-nous le plus possible de prendre soin, si possible, de la communion interne à l'Ordre, en nous engageant tous à la recherche commune et partagée de la volonté de Dieu. Qu'il nous bénisse tous les jours et toujours. Avec toute mon affection et mon estime fraternelle, je vous salue tous et chacun. Affectueusement dans le Christ et en saint Joseph de Calasanz.

A Rome, le 11 mai 2008

Dimanche de Pentecôte

Jesús María Lecea, Sch. P.

Père Général

Ricardo Querol, Sch. P.

Secrétaire Général

LISTE DES CAPITULAIRES

DE DROIT

Curie généralice

1. P. LECEA, Jesús M^a - Prépose Général
2. P. RIERA, Jaume - Assistant Général pour l'Afrique et l'Asie
3. P. RUPPERT, József - Assistant Général pour l'Italie et l'Europe centrale, et Postulateur Général
4. P. BERNAL, Diego - Assistant Général pour l'Amérique
5. P. PELLICER, Jaime - Assistant Général pour l'Espagne
6. P. ROMANÓ, Giuseppe - Procurateur Général
7. P. CLIMENT, Vicente - Econome Général
8. P. QUEROL, Ricardo - Secrétaire Général
9. P. BALCELLS, Josep M^a - Préposé Général du précédent sexennat

Supérieurs Majeurs

10. P. ASIAIN, Miguel A. - Délégué Général pour l'Espagne
11. P. SARTI, Dante - Provincial d'Italie
12. P. TARNAWSKI, Józef - Provincial de Pologne

13. P. URBÁN, József - Provincial de Hongrie
14. P. NEGRO, Javier - Provincial d'Aragon
15. P. TORRES, Fernando - Vice-provincial de New York - Porto Rico
16. P. GRASSA, Mariano - Vice-provincial du Cameroun
17. P. PALLAROLAS, Jaume - Provincial de Catalogne
18. P. MASCORRO, Miguel - Vice-provincial des Californies
19. P. BASSE, Mamby Dominique - Vice-provincial du Sénégal
20. P. AGUDO, Javier - Provincial de la Troisième Démarcation d'Espagne
21. P. HALLADO, Daniel - Supérieur Vicarial de Guinée Equatoriale - Gabon
22. P. MONTESINOS, Francisco - Provincial de Valence
23. P. ROBERT, Rodolfo - Vice-provincial d'Amérique centrale et de la République Dominicaine
24. P. KOVÁČ, Ján - Provincial de Slovaquie
25. P. AGUADO, Pedro - Provincial d'Emmaüs
26. P. AGUINAGA, Fernando - Vice-provincial du Brésil
27. P. GIRÁLDEZ, Miguel - Vice-provincial du Chili
28. P. PUIG, Juan M^a - Vice-provincial du Venezuela
29. P. MARCO, Antonio - Provincial d'Argentine
30. P. VIZCAÍNO, Mario - Provincial des Etats-Unis
31. P. HERNÁNDEZ, S. Fernando - Provincial du Mexique
32. P. ESCOBAR, Juan Jaime - Provincial de Colombie
33. P. ESPINOZA, Oswaldo - Supérieur Vicarial d'Equateur
34. P. ARTOLA, Miguel - Vice-provincial de Japon-Philippines

Capitolari "ad casum"

Par Décret d'érection des nouvelles Provinces des « Ecoles Pies d'Italie » et d'« Emmaüs ».

35. P. Giuseppe Zonno, Assistant Provincial d'Italie*
36. P. Sergio Sereni, Assistant Provincial d'Italie*
37. P. Daniel M^a González, Assistant Provincial d'Emmaüs**

VOCALI

1. P. PERRONE, Antonio M^a - Province d'Italie
2. P. DIVIZIA, Annibale - Province d'Italie
3. P. ALBANESE, Luciano - Province d'Italie
4. P. MATRAS, Józef - Province de Pologne
5. P. TUPEK, Andrzej - Province de Pologne
6. P. PETELCZYC, Witold - Province de Pologne
7. P. LABANCZ, Zsolt - Province de Hongrie
8. P. SZILVÁSY, László - Province de Hongrie
9. P. PETŐ, Gábore - Province de Hongrie

* Cf. il Rescritto della Congregazione Generale del 28 dicembre 2006, punto 4, sulla costituzione della nuova Provincia delle Scuole Pie d'Italia (*Ephemerides Calasactianae*, gennaio 2007)

** Cf. il Rescritto della Congregazione Generale del 29 dicembre 2006, paragrafo 4, sulla costituzione della nuova Provincia di Emaus, per fusione della Provincia di Vasconia con la Viceprovincia di Andalusia (*Ephemerides Calasactianae*, enero 2007)

10. P. MEGINO, Crispín - Province d'Aragon
11. P. NADAL, Joaquín - Province d'Aragon
12. P. BASTERO, Antonio - Province d'Aragon
13. P. PINI, Eduard - Province de Catalogne
14. P. GUTIÉRREZ, Francesc - Province de Catalogne
15. P. CANET, Josep M^a - Province de Catalogne
16. P. TORT, Antonio - Vice-province des Californies
17. P. BADIANE, Martin - Vice-province du Sénégal
18. P. ORTIZ DI ZÁRATE, Carlos - Troisième Démarcation d'Espagne
19. P. BLANCO, Zacarías - Troisième Démarcation d'Espagne
20. P. RUIZ, Iván - Troisième Démarcation d'Espagne
21. P. SIGNES, Enrique - Province de Valence
22. P. MULET, Francesc - Province de Valence
23. P. ALONSO, Javier - Vice-province d'Amérique centrale
24. P. GENDIAR, Juraj - Province de Slovaquie
25. P. MORENO, Carlos - Province d'Emmaüs
26. P. FRÍAS, Juan Antonio - Province d'Emmaüs
27. P. LEZAUN, Antonio - Province d'Emmaüs
28. P. CURIEL, Carlos - Vice-province du Venezuela
29. P. HERRMANN, Ernesto E. - Province d'Argentine
30. P. MALTAURO, Luis E. - Province d'Argentine
31. P. POWERS, David - Province des Etats-Unis
32. P. ANAYA, Francisco - Province du Mexique
33. P. SUÁREZ, Emmanuel - Province du Mexique
34. P. BRITO, Luis I. - Province du Mexique
35. P. SEVILLANO, Juan Carlos - Province de Colombie
36. P. RETANA, Carlos - Province de Colombie
37. P. SÁNCHEZ, Baltazar - Vice-province de Japon-Philippines

LISTE DES INVITÉS (avec voix au chapitre, mais sans droit de vote)

1. P. LASHERAS, Pedro - Supérieur Vicarial de Bolivie (*étant donné que le Vicariat Provincial a été établi après la clôture de la liste des Capitulaires*)
2. P. - Représentant de l'Inde

* Cf. Le rescrit de la Congrégation générale du 28 décembre 2006, point 4, sur la constitution de la nouvelle Province des Ecoles Pies d'Italie (*Ephemerides Calasactianaes*, janvier 2007).

** Cf. Le rescrit de la Congrégation générale du 29 décembre 2006, paragraphe 4, sur la constitution de la nouvelle Province d'Emmaüs, par fusion de la Province de Vasconia avec la Vice-province d'Andalousie (*Ephemerides Calasactianaes*, janvier 2007).